

Direction des Affaires  
Juridiques et Institutionnelles  
Dossier suivi par : Angélique COMBES  
Tél. 04 73 40 64 33  
daji@uca.fr

Le Président de l'université Clermont Auvergne  
à  
Madame, Monsieur,  
Membres du comité technique de l'université  
Clermont Auvergne

Clermont-Ferrand, le 17/06/2019

**Objet : Convocation du comité technique de l'université Clermont-Auvergne**

Madame, Monsieur,


Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du comité technique de l'université Clermont-Auvergne qui se tiendra le :

**Mardi 25 juin à 9h00**  
CLM – Salle 005  
34 avenue Carnot  
63000 CLERMONT-FERRAND

**Ordre du jour :**

- 1- Points d'Information :
  - Commission éthique et déontologie: Mise en place de la Commission Ethique et déontologie de l'UCA - Mise en place du Comité Ethique de la Recherche (CER-IRB) UCA
  - Bilan de l'évolution des ressources humaines affectées à la Bibliothèque Universitaire de l'UCA
- 2- Structuration stratégique sur l'organisation institutionnelle de la nouvelle UCA
- 3- Mise en œuvre du télétravail à l'UCA
- 4- Bilan de la cellule de veille RPS
- 5- Création du Pôle Santé Handicap Etudiants (PSHE)
  - Rattachement du Service Université Handicap (SUH) au Service de Santé Universitaire (SSU)
  - Rattachement des personnels infirmiers au SSU
- 6- Organisation de la DIL
- 7- Rattachement des assistantes sociales à la catégorie A
- 8- Procédure de gestion des cas de manquements à l'intégrité scientifique (IS)
- 9- Actualisation de la charte Eméritat
- 10- Actualisation de la Nouvelle Bonification Indiciaire
- 11- Modification de la délibération relative au mode de versement des primes pour les personnels du CNRS et de SIGMA Clermont responsables de projets CAP 2025
- 12- Questions diverses

Le Président

  
Mathias BERNARD